

AVIS DE RECRUTEMENT

N° 005/2024/DSAF/DRH

La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ayant son siège à Ouagadougou, Burkina Faso, procédera au recrutement de trois (03) Comptables pour les services de la Commission de l'UEMOA.

I. Conditions générales du recrutement

1. Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comporter :

- une demande signée du candidat indiquant clairement l'emploi pour lequel il postule ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae auquel sont annexées les attestations des expériences acquises (certificats de travail, attestations) ;
- une copie certifiée conforme du ou des diplômes.

2. Nationalité

Les candidats doivent être ressortissants de l'un des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

3. Dépôt et date de clôture des candidatures

Le dossier de candidature, qui doit être déposé sous pli fermé, portera :

a) au recto, la référence de l'emploi ;

b) au verso, les nom et prénoms du candidat.

et doit être déposé à la Commission de l'UEMOA ou adressé, **par voie postale**, à :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE L'UEMOA
380, Avenue du Professeur Joseph KI-
ZERBO
01 B.P. 543
OUAGADOUGOU 01
Burkina Faso**

**Préciser dans l'objet la référence du poste.
Par exemple :**

« N° ECM/01-2024/DSAF ».

Toutes les candidatures reçues après la date limite ou envoyées à toute autre adresse ou sans la référence du poste vacant, seront rejetées.

Date limite de dépôt des candidatures :

16 septembre 2024

II. Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection sur dossier ;
- une phase de sélection en deux étapes :
 - un test écrit, et ;
 - un entretien oral

La sélection sera faite parmi les candidats présélectionnés.

Avant tout engagement, le candidat retenu devra fournir :

- un extrait d'acte de naissance ou tout document en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité (original ou copie légalisée) ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;

- un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé.
- a) Les candidats ayant adressé un dossier de candidature à la Commission de l'UEMOA avant la publication du présent avis sont invités à soumettre un nouveau dossier satisfaisant aux conditions ci-dessus.**

Aucun dossier ne sera retourné.

- b) Seuls les candidats retenus à la phase de présélection seront saisis de la suite réservée à leur demande.**

Cet avis de recrutement est disponible sur le site internet de la Commission de l'UEMOA : www.uemoa.int

Emploi : « N° ECM/01-2024/DSAF ».

Comptable.

I. CARACTERISTIQUES DU POSTE

1. Mission du poste

Le Comptable aura pour mission la tenue et la gestion des comptes. Il est chargé notamment d'assurer :

- établir mensuellement tous les documents comptables (journaux, livres, balances, etc.) ;
- élaborer les rapports trimestriels d'activités et les états financiers annuels et périodiques ;
- collecter et classer les dossiers comptables des opérations de décaissement et d'encaissement ;
- appuyer à la saisie dans le logiciel de gestion toutes les pièces justificatives des opérations effectuées ;
- obtenir, analyser puis consolider mensuellement les éléments justificatifs des mises à disposition de fonds ;
- contribuer à la tenue journalière des comptes ainsi que les opérations

préparatoires aux vérifications comptables ;

- élaborer mensuellement les états de rapprochement des comptes bancaires à soumettre au contrôle ;
- élaborer les états financiers ;
- préparer les demandes de paiement et/ou de remboursement ;
- assister les missions d'audit financier ;
- veiller à la tenue de la comptabilité matière ;
- participer au processus d'acquisition des biens et services ;
- assurer toutes autres tâches de comptabilité confiées.

II. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

1. Diplômes :

Le Comptable doit être titulaire d'un diplôme BAC+3 ou d'un DUT en Comptabilité et Finance.

III. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

1. Expérience générale

- avoir au moins deux (02) années d'expérience dans la gestion comptable ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Power Point, Excel, Word) ;
- avoir de bonnes connaissances des logiciels comptables ;
- avoir de bonnes relations interpersonnelles et être en mesure de travailler sous pression ;
- avoir une connaissance en comptabilité publique
- avoir une excellente maîtrise de la langue française (écrite et parlée) et de bonnes aptitudes dans la langue anglaise.

4. Age limite

Le Comptable devra être âgé au plus de 40 ans au 31 décembre 2024.

IV. CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE

Le Comptable est classé au grade G de la grille des salaires du personnel de l'UEMOA. Ce poste est un poste du régime local.

V. DUREE DU CONTRAT

L'engagement du Comptable est à durée indéterminée à l'issue d'une période probatoire de six (06) mois.

Ouagadougou, le 12³ AOUT 2024

Commissaire chargé du Département des Services Administratifs et Financiers


Lassine BOUARÉ

